

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 05341

Numéro SIREN : 425 050 556

Nom ou dénomination : CARGLASS SAS

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2019 sous le numéro de dépôt 27496



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Carglass S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2018

Carglass S.A.S.

107, boulevard de la Mission Marchand - 92411 Courbevoie

Ce rapport contient 38 pages

Référence : PhC-192-24



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Carglass S.A.S.

Siège social : 107, boulevard de la Mission Marchand - 92411 Courbevoie
Capital social : €29 080 300

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Carglass S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « Immobilisations incorporelles » des règles et méthodes comptables de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des fonds de commerce.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des fonds de commerce ainsi que celles retenues pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à € 308 537 000, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Participations et autres titres » des règles et méthodes comptables de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques directement liés à son activité ainsi que des litiges prud'homaux, selon les modalités décrites dans la note « Provisions pour risques et charges » des règles et méthodes comptables de l'annexe. Nous avons examiné les procédures en vigueur en vue de leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable. Nous nous sommes assurés que les risques et litiges significatifs décrits de manière appropriée dans la note « Provisions pour risques et charges » des règles et méthodes comptables de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous ont été adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 avril 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Cherqui
Associé



107 Boulevard de la Mission Marchand

92411 COURBEVOIE

Comptes au 31/12/2018

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Créances et dettes	18
Fonds de commerce 2018	19
Doit au bail 2018	20
Variation des capitaux propres	22
Composition du capital social	23
Transfert de Charges 2018	24
Charges et produits exceptionnels 2018	25
Engagement hors bilan 2018	26
Effectif moyen 2018	28
Liste des Filiales et Participations 2018	29
Entreprises liées et participations 2018	30
Impôts sur les bénéfices et impôts différés 2018	31
Charges à payer, charges constatées d'avance et Pdt R	32

Comptes annuels

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	4 894 509,62	4 442 845,31	451 664,31	492 840,89
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	34 090 787,44	30 237 596,74	3 853 190,70	3 551 795,79
Fonds commercial	214 754 471,48	2 338 830,00	212 415 641,48	211 972 627,25
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	522 900,13		522 900,13	522 900,13
Constructions	233 356,23	122 064,32	111 291,91	47 359,72
Installations techniques, matériel, outillage	19 041 493,31	13 863 700,55	5 177 792,76	4 671 771,05
Autres immobilisations corporelles	68 606 350,71	44 166 096,64	24 440 254,07	21 342 035,84
Immobilisations en cours	1 603 618,77		1 603 618,77	1 230 330,36
Avances et acomptes	221 795,06		221 795,06	205 254,99
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	308 537 000,00		308 537 000,00	308 537 000,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 411 695,30		3 411 695,30	3 334 445,08
ACTIF IMMOBILISE	655 917 978,05	95 171 133,56	560 746 844,49	555 908 361,10
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	24 016 401,27	1 370 746,10	22 645 655,17	21 138 784,74
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	30 340 770,30	2 260 244,68	28 080 525,62	29 894 851,87
Autres créances	38 107 802,80		38 107 802,80	45 570 146,20
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 614 676,14		1 614 676,14	1 730 730,61
ACTIF CIRCULANT	94 079 650,51	3 630 990,78	90 448 659,73	98 334 513,42
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	749 997 628,56	98 802 124,34	651 195 504,22	654 242 874,52

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 29 080 300,00)	29 080 300,00	29 080 300,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	183 073 209,50	183 073 209,49
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 908 030,00	2 908 030,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	82 730 258,11	69 982 472,15
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	14 420 017,73	12 747 785,96
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	312 211 815,34	297 791 797,60
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	4 684 754,29	5 155 397,98
Provisions pour charges		
PROVISIONS	4 684 754,29	5 155 397,98
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	243 162 313,76	252 034 412,28
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 965 254,77	13 878 875,36
Dettes fiscales et sociales	34 839 550,80	38 101 251,59
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	673 780,00	446 700,52
Autres dettes	45 658 035,26	46 834 439,19
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	334 298 934,59	351 295 678,94
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	651 195 504,22	654 242 874,52

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	367 877 942,12	1 067 926,97	368 945 869,09	346 373 806,47
Production vendue de biens				
Production vendue de services	86 278 586,20		86 278 586,20	85 528 378,50
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	454 156 528,32	1 067 926,97	455 224 455,29	431 902 184,97
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 283 888,73	5 384 760,01
Autres produits			53 584,85	10 368,05
PRODUITS D'EXPLOITATION			460 561 928,87	437 297 313,03
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			64 785 224,54	59 052 884,09
Variation de stock (marchandises)			-1 246 211,18	-747 799,38
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 195 426,13	990 603,19
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			191 998 362,84	183 938 369,53
Impôts, taxes et versements assimilés			4 225 300,37	3 226 513,49
Salaires et traitements			104 714 768,93	101 431 334,76
Charges sociales			51 945 150,41	50 898 801,68
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 563 075,84	8 527 396,73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 057 698,90	1 494 571,40
Dotations aux provisions			2 060 681,20	2 692 271,78
Autres charges			3 113 364,93	2 367 290,83
CHARGES D'EXPLOITATION			434 412 842,91	413 872 238,10
RESULTAT D'EXPLOITATION			26 149 085,96	23 425 074,93
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			13 618,62	4 827,05
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			1 326,82	11 018,11
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			14 945,44	15 845,16
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			7 167 792,50	7 582 085,53
Différences négatives de change			4 395,95	3 216,03
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			7 172 188,45	7 585 301,56
RESULTAT FINANCIER			-7 157 243,01	-7 569 456,40
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			18 991 842,95	15 855 618,53

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 220 351,37	2 437 617,83
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 000,00	18 700,00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 230 351,37	2 456 317,83
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 790 976,32	1 178 624,94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	320 352,66	2 003 111,46
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 111 328,98	3 181 736,40
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 119 022,39	-725 418,57
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	5 690 847,61	2 382 414,00
TOTAL DES PRODUITS	463 807 225,68	439 769 476,02
TOTAL DES CHARGES	449 387 207,95	427 021 690,06
BENEFICE OU PERTE	14 420 017,73	12 747 785,96

Annexes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 Septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31/12/2018 est de 651 195 504 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait apparaître un bénéfice de 14 420 018 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément aux règles édictées par le Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à l'article 2 du traité de fusion absorption de Carglass SAS par Belron France SA, les immobilisations ont été reprises sur la base des valeurs réelles au 31 décembre 2003, soit des valeurs d'apport égales aux valeurs nettes comptables figurant dans les comptes arrêtés au 31/12/2003.

Les dotations aux amortissements ont été maintenues à l'identique pour l'ensemble des immobilisations (dotations linéaires, conservation des dates de fin de plan d'amortissement telles qu'à l'origine).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation dépendent de la durée et du rythme d'utilisation propre à chaque immobilisation.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire) :

	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	de 10 à 15 % L	de 10 à 15 % L
Installations techniques, mat.outillage	de 10 à 25 % L	de 10 à 25 % L
Install. générales agencés, aménagés	de 10 à 33 % L	de 10 à 33 % L
Matériel de transport	de 25 à 33 % L	de 25 à 33 % L
Matériel de bureau et informatique	de 10 à 50 % L	de 10 à 50 % L
Mobilier	de 10 à 20 % L	de 10 à 20 % L

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1- Fonds de commerce :

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement, en accord avec la réglementation comptable en vigueur.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est appréciée par rapport à l'analyse des flux de trésorerie prévisionnels (sur la base des comptes prévisionnels pour les trois prochains exercices).

Un fonds de commerce a été enregistré dans les comptes 2004 pour une valeur de 200 708 079 €, suite à la fusion absorption de CARGLASS SAS par sa société mère BELRON France SA.

La valeur d'inventaire des fonds de commerce est appréciée globalement au regard du test de dépréciation réalisé à la clôture de l'exercice en raison du caractère fongible des différentes clientèles et du fait d'une activité commune à l'ensemble de la société CARGLASS SAS.

Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable.

2- Frais d'établissements :

Les frais d'établissements sont amortis sur une durée de 3 ans. Ils sont constitués des honoraires consécutifs à des ouvertures ou des relocalisations de centres. En 2018, 1 centre, 3 Carglass mobiles ont été ouverts et 9 centres ont été relocalisés.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres détenus au 31/12/2018 sont composés des titres de :

- Carglass Investments : 308 537 000 €

La valeur d'utilité des participations est appréciée d'une part par référence à la quote-part des capitaux propres des filiales, d'autre part par référence aux perspectives d'évolution des activités exercées directement ou indirectement par ces filiales.

Une dépréciation est constatée si la valeur brute des titres est inférieure à la valeur d'utilité

STOCKS

Depuis 2012, les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée en fonction de la rotation des stocks (dépréciation des quantités en stocks supérieures aux quantités vendues au cours des 12 derniers mois).

CREANCES CLIENTS

Les ventes sont enregistrées à la réalisation de la prestation de remplacement ou de réparation.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une créance est considérée comme douteuse lorsque celle-ci a été transmise à un des prestataires externes pour recouvrement amiable ou contentieux.

Le montant de la dépréciation client représente 43.12% des créances douteuses confiées aux prestataires externes (Intrum Justitia et Beghin Groux).

AUTRES CREANCES

L'article 66 de la loi de finances rectificative pour 2012 a instauré à compter du 1er janvier 2013 un crédit d'impôt pour la compétitivité et emploi (CICE) assis sur les rémunérations inférieures ou égales à deux fois et demie le SMIC versées au cours de l'année civile. Ce crédit d'impôt au taux de 6% pour 2018, est imputable sur l'impôt dû au titre de l'année de versement des rémunérations qui y ouvrent droit et des trois années suivantes puis remboursable. La société estime le crédit d'impôt acquis au titre de l'année civile 2018 en tenant compte des hypothèses de rémunérations de fin d'année civile (13ème mois, primes, ...) éligibles à ce crédit d'impôt.

La quote-part du crédit d'impôt acquis au titre des salaires versés au 31/12/2018 est reconnu en produit à recevoir dans les comptes à cette même date.

Conformément à une note d'information de l'ANC de 2011 relative aux crédits d'impôt, ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des charges de personnel, pour un montant de 4 742 102 € pour la société CARGLASS SAS. Ce crédit d'impôt a été imputé sur l'impôt sur les sociétés dû par le groupe d'intégration fiscale.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi a été utilisé principalement en 2018 pour l'ouverture de 3 Carglass mobiles et 1 centre afin d'augmenter la couverture nationale de la société, la relocalisation de 9 centres Carglass pour se rapprocher des zones de chalandise ainsi que des dépenses dans les projets digitaux.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risques et charges correspond à une estimation des litiges en cours. Elle est établie dossier par dossier en fonction des informations permettant d'en apprécier le montant.

Les provisions pour litiges de 2 836 618 € correspondent à des litiges prud'hommaux.

La provision pour garantie à vie accordée aux clients correspond à une estimation des montants futurs restant à la charge de la société au titre des obligations légales, contractuelles et implicites de garantie.

Cette provision est déterminée sur la base du volume des ventes réalisées en 2018 et selon l'évaluation des coûts prévisionnels restant à la charge de la société, basée sur l'historique des coûts engagés. La provision s'élève à 504 870 €.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux éléments suivants : sinistre clients : 733 564 €. Cette provision est établie sur la base des réclamations clients déclarées au 31/12/2018.

Le poste "autres litiges" concerne un litige avec des fournisseurs pour 89 998 €.

Au 31/12/2018, la provision pour risque relative à la fermeture du centre d'appels de Courbevoie débutée en 2015 représente un solde qui s'élève à 519 706 € (principalement indemnités de licenciement et coûts de congés de reclassement).

INFORMATION RELATIVE AUX ENGAGEMENTS DE RETRAITE**Description du régime :**

Le régime d'Indemnités de Fin de Carrière conduit à verser un capital aux salariés terminant leur carrière dans l'entreprise, le montant du capital versé dépendant de l'ancienneté, de la convention collective ou de l'accord qui s'applique et des modalités de départ de l'entreprise.

La convention applicable est celle des services de l'automobile.

Population couverte :

Le régime IFC couvre l'ensemble des salariés en contrat à durée indéterminée présents dans la société au 31/12/2018. Sur la base des effectifs communiqués, nous avons établi les statistiques ci-après :

CSP	Effectif	Age moyen	Ancienneté moyenne	Salaire annuel moyen IFC (en €)
Cadres	595	41	11	49 108
ETAM	1 127	37	9	27 114
Ouvriers	1 366	33	5	23 540
Total 2018	3 088	36	8	29 771

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES**Taux d'actualisation et d'inflation**

Le taux retenu est de 1.75 %.

Table de mortalité

La table de mortalité retenue pour l'ensemble de la population est la table INSEE 2011-2013.

Taux de sortie

Les taux de sortie retenus par catégorie de population sont les suivants:

CSP	Taux moyen retenus
Cadres	2,80%
ETAM	2,60%
Ouvriers	5,50%

Taux d'augmentation des salaires au-delà de l'inflation

CSP	Taux retenus au 31/12/18	Taux retenus au 31/12/17
Cadres	3,6%	3,6%
ETAM	2,3%	2,3%
Ouvriers	2,3%	2,3%

Conditions de départ en fin de carrière

Pour l'évaluation 31/12/2018, la société a retenu l'hypothèse en retraite à l'initiative de l'employé à 62 ans avec le versement d'une indemnité de départ volontaire soumise aux charges sociales patronales.

MONTANT DE L'ENGAGEMENT**Evolution de la dette actuarielle sur l'exercice 31/12/2018**

(Convention de signe : un montant positif est créditeur, négatif débiteur)

<i>En K€</i>	31/12/2018
Engagement de début de période	17 794
Coût net	1 259
Prestations versées	(57)
Ecart actuariels générés	(49)
Engagement de fin de période	18 947

Notre accord avec l'IRP AUTO Prévoyance-Santé nous assure la prise en charge de ces dépenses conformément aux règles de calcul appliquées par cet organisme.
Conformément à cet accord, l'engagement hors bilan au titre des engagements de retraite s'élève à 601 615 € sur l'exercice 2018.

INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Le principe général retenu dans cette intégration fiscale peut être résumé comme suit

Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.

Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.

Depuis le 01/01/2018, l'intégration fiscale des entités françaises regroupe les sociétés Carglass S.A.S, Carglass Investments S.A.S, Belron Extension S.A.S, Carglass Services S.A.S et la société Belron Holding France S.A.S qui est la tête d'intégration fiscale.

GESTION CENTRALISEE DE TRESORERIE

Carglass S.A.S. est toujours la société centralisatrice au titre de la convention signée en l'an 2000 entre toutes les entités françaises du groupe Belron et la BNP.

Depuis décembre 2005, une gestion centralisée de trésorerie a été mise en place par Belron pour la zone Euros. Un accord de compte courant a été signé entre Carglass S.A.S et Belron Finance Limited pour le fonctionnement de ce cash-pool.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Apport partiel d'actifs de la Société à Carglass Services :

Le 18 février 2019, la Société Carglass SAS, en qualité d'apporteuse, et la société Carglass Services, en qualité de bénéficiaire, ont signé un projet de traité d'apport partiel d'actifs (le « Traité ») au titre duquel la Société Carglass SAS s'est engagé à apporter à la bénéficiaire, sous conditions suspensives, l'intégralité des éléments d'actif et de passif attachés à sa branche d'activité complète et autonome comprenant les fonctions supports (ressources humaines à l'exception de la formation technique et des ressources humaines régionales, finance, digital et IT, achats, hors achats régionaux, communication, assurance et immobilier), les fonctions commerciales (hors direction des marchés entreprises) et les fonctions marketing.

L'ensemble des contrats notamment les contrats de travail attachés à cette branche d'activité seront donc apportés à Carglass Services.

Il est prévu que cette opération d'apport soit réalisée le 1er mai 2019.

AUTRES INFORMATIONS

Les rémunérations (salaires bruts et avantages en nature) versées aux organes de direction s'élèvent à 2 641 336 €.

CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de l'ensemble plus grand dans lesquels la société contrôlée est incluse, sont établis (art R223-15, 1°) en conformité avec les dispositions de la directive n°2013/34/UE.

Les comptes de l'ensemble plus grand sont (art R223-15, 2° et 3°) sont certifiés par un professionnel indépendant chargé du contrôle des comptes; publiés et mis à disposition des actionnaires ou des associés de la société exemptée dans les conditions et dans les délais prévus aux articles R-225-88 et R225-89 et sont accompagnés de leur traduction en langue française lorsqu'ils sont établis dans une autre langue.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	4 754 180		207 415
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	245 468 607		3 448 212
Terrains	522 900		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	227 165		
Constructions sur sol d'autrui	11 534		
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	16 566 625		2 935 685
Installations générales, agenc., aménag.	57 326 706		6 646 489
Matériel de transport	213 864		2 913
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 010 091		997 798
Emballages récupérables et divers	1 396 696		
Immobilisations corporelles en cours	1 230 330		1 460 707
Avances et acomptes	205 255		130 774
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 711 166		12 174 365
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	308 537 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 334 445		155 453
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	311 871 445		155 453
TOTAL GENERAL	642 805 399		15 985 445

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT		67 085	4 894 510	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		71 560	248 845 259	
Terrains			522 900	
Constructions sur sol propre		5 343	221 822	
Constructions sur sol d'autrui			11 534	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		460 816	19 041 493	
Installations générales, agencements divers		976 296	62 996 899	
Matériel de transport			216 777	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		10 644	3 997 244	
Emballages récupérables et divers		1 266	1 395 430	
Immobilisations corporelles en cours	1 087 418		1 603 619	
Avances et acomptes	98 006	16 228	221 795	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 185 424	1 470 593	90 229 514	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			308 537 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		78 202	3 411 695	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		78 202	311 948 695	
TOTAL GENERAL	1 185 424	1 687 441	655 917 978	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	4 261 339	245 089	63 582	4 442 845
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 105 261	2 636 724	4 482	30 737 503
Terrains				
Constructions sur sol propre	100 840	15 033	5 343	110 530
Constructions sur sol d'autrui	11 534			11 534
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 894 854	2 365 344	396 497	13 863 701
Installations générales, agenc. et aménag. divers	37 316 502	3 929 650	810 629	40 435 523
Matériel de transport	113 581	70 166		183 747
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 254 204	300 977	8 354	3 546 827
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 691 514	6 681 170	1 220 823	58 151 862
TOTAL GENERAL	85 058 114	9 562 983	1 288 887	93 332 210

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	2 864 503	822 247	850 132	2 836 618
Provisions pour garanties données aux clients	498 282	504 870	498 282	504 870
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 792 613	733 564	1 182 911	1 343 266
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	5 155 398	2 060 682	2 531 325	4 684 754
Dépréciations immobilisations incorporelles	1 838 923			1 838 923
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 631 405	242 851	503 510	1 370 746
Dépréciations comptes clients	1 410 802	1 814 848	965 405	2 260 245
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	4 881 131	2 057 699	1 468 916	5 469 914
TOTAL GENERAL	10 036 529	4 118 380	4 000 241	10 154 668
Dotations et reprises d'exploitation		4 118 380	4 000 241	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 411 695	3 411 695	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	30 340 770	30 340 770	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	258 069	258 069	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 591 975	1 591 975	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	5 053 809	5 053 809	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	11 997 768	11 997 768	
Débiteurs divers	19 206 182	19 206 182	
Charges constatées d'avance	1 614 676	1 614 676	
TOTAL GENERAL	73 474 945	73 474 945	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 965 255	9 965 255		
Personnel et comptes rattachés	16 928 921	16 928 921		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 203 561	13 203 561		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 154 863	1 154 863		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	3 552 205	3 552 205		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	673 780	673 780		
Groupe et associés	243 162 314	16 162 314	227 000 000	
Autres dettes	45 658 035	45 658 035		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	334 298 935	107 298 935	227 000 000	

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

LES FONDS COMMERCIAUX SONT PRESENTES POUR LEUR VALEUR BRUT

Fonds commercial	Montant
- Normanver	67 022
- Delafoy	20 269
- Autoglace Rhone Alpes et Aquitaine Charente Poitou Pare Brise	705 756
- Autoglace Sud-Est et Autoglace Mazargues Pare Brise	293 863
- Nice Pare Brise (Ets. Ciolino)	119 703
- Paris Pare Brise	201 110
- Bordeaux Pare Brise	144 134
- Vitrage Industrie Automobile	19 098
- Midi-Pare-brise Montpellier	19 050
- La Rochelle Pare Brise	12 357
- Pare Brise Express Dijon	177 805
- Euro Pare Brise Saint Etienne	541 037
- Clair Auto de l'Ouest Brest	267 884
- Auto Pare Brise	116 399
- S2A Top: Aubagne, Toulon, Frejus, Marseille, Berre, Nimes, Nice, Avignon, Carpentras	780 231
- Techni Pare Brise 76 et 02	630 780
- Alarme Pare Brise	47 781
- Parebrise Assistance Courbevoie	5 430
- Parebrise Assistance activité BUS	54 297
- S.A.R.L. Agir Montlucon	46 030
- S.A.R.L. Agir Cusset	30 687
- Monsieur LEBAT Jack Gilbert Avignon	23 435
- Clusel Pare-Brise S.A. Montelimar	142 392
- Carglass SAS (Fusion 01 janvier 2004)	200 708 079
- Assurpose (Fusion 01/01/2010)	242 081
- Assurpose (Mali technique) -(Fusion 01/01/2010)	1 320 853
- Distriglass (Fusion 01/01/2010)	2 700 000
- Proglass EST (Fusion 01/01/2015)	129 000
- PB Ouest (Fusion 01/01/2015)	217 700
- Occitane (Fusion 01/01/2015)	133 290
- SCI Cepira	78
- Omty (Fusion 01/01/2016)	137 204
- Fonds de Commerce Norauto	1 000 000
TOTAL	211 054 835

Droit au bail		Montant
- Brie Comte Robert	ZAC de la Haie Passart - rue Gustava Eiffel	22 867
- Chambourcy	RN 13 - 22 route de Mantes	30 490
- Toulon	652, avenue du Maréchal Foch	91 469
- Montpellier	27, avenue de Toulouse	167 694
- Libourne	136, avenue Jules Steeg	7 622
- Viroflay	190, avenue du Général Leclerc	70 127
- St Brice	65, rue Jean Monnet	30 490
- Le Mans	108, avenue Felix Geneslay	15 245
- Cannes	9, boulevard Vallombrosa	38 112
- Tours	56, avenue de Grammont	4 802
- Montrouge	128, avenue Aristide Briand	68 602
- St Herblain	331, route de Vannes	31 054
- Meaux	2 rue du Maréchal Joffre	106 714
- Perpignan	28 cours Lazare Escarguen	91 469
- Thionville	1 rue des Artisans	24 011
- La vallette du Var	132 Av. de l'université	129 582
- Metz	21 rue Lafayette	38 112
- Le Havre	131-133 cours de la République	182 939
- Villeneuve d'Ascq	150 boulevard de l'Ouest	45 735
- Corbeil Essonnes	2 avenue Paul Maintenant	60 980
- Laxou	22 rue de la Sapinière	15 245
- Palaiseau	1 avenue Jean Jaurès	160 071
- Rouen	73-75 rue du Mont Riboudet	182 939
- Valenciennes	26 avenue du Sergent Cairns	77 749
- Osny	rue des Aubépines	128 057
- Albi	101 rue François Verdier	15 245
- Toulouse	19 route de Bayonne	83 847
- Paris	214 boulevard Mac'Donald	68 602
- Saint Denis	14 boulevard Jules Guesde	50 000
- Auxerre	5 avenue Gambetta	59 295
- Montpellier	500 avenue de l'Europe	48 784
- Le Pontet	580 rue de la Péniche	15 245
- Laval	45 boulevard du 8 Mai 1945	15 245
- Marseille Mazargues	336 avenue de Mazargues	198 184
- Avignon	97 avenue Pierre Sépard	30 490
- Vannes	50 rue Théophraste Renaudot - Zone Kerlann	17 100
- Trignac	ZAC de Savine - Rue des Aigrettes	170 000
- Frejus	1023 Av de Lattre de Tassigny	200 000
TOTAL A REPORTER		2 794 213

Report		2 794 213
- Prov Opérationnelles	107 Bd de la Mission Marchand	2 090
- Bourg de Peage PP	6 Bis Allée de Provence	3 780
- Bergerac PP	Zone Commerciale de la Cavaillie Nord	15 000
- Millau PP	430 Bd Georges Brassens	24 347
- Chateaubernard PP	9411 Rue Pierre Latecoere - Zone Commerciale Fief du Roy	5 000
- Argentan PP	68 Av de la 2ème DB	1 872
- Bruyeres Montberrault PP	50 Porte de Laon	5 023
- Montbeliard PP	37 Place Denfert Rochereau	960
- Gourdon PP	90 Route de Macon	4 140
- Givors PP	65 Rue Jean Ligonets	10 000
- Lisieux PP	31 Bd St Anne	15 611
- Argent PP	1 Rue Francois Rochaix	2 600
- Compiègne	Compiègne _ Rue Gaspard Monge _ Zac de Mercières	120 000
- Portet sur Garonne	17 bd de l'Europe	240 000
- Nîmes	134 rue du Père Brottier	50 000
- Sorgues	269 Chemin des Daullands	75 000
- Bollene	Ecluse Nord - ZI de SERVATES	10 000
- Plan de Campagne	Chemin de la Grande Campagne	280 000
- Nice Saint Augustin	15 Av Saint Augustin	30 000
- Grasse	14 Bd Marechal Leclerc	10 000
TOTAL		3 699 636

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		297 791 798
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		297 791 798
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		14 420 017
	SOLDE	14 420 017
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		312 211 815

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	290 803			100
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Transferts de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Transfert charges exploitation	(378)	7910000
Remboursement assurance perte d'exploitation	79 426	7910004
Remboursement ass.sinistre/veh. CARGLASS	28 808	7910005 / 7910006
Reprise avantage en nature	588 189	7910007
Remboursement indem. IPSA O/E indirect	587 588	7910021
TOTAL	1 283 632	

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Prov risques diverses	1 211 154	6710000
Domages et interets Prud hommes	334 125	6710000
Dons Associations	245 255	6713000
Pénalités	440	6712000/6712001
VNCEAC	320 353	6750000
TOTAL	2 111 327	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Indemnités Prud'hommes et diverses	8 026	7710000
Divers client - fournisseurs - Prescriptions /provisions	3 199 415	7710000
Remboursement Clients antérieurs	12 911	7720000
PCEAC	10 000	7750000
TOTAL	3 230 352	

Engagements hors Bilan

Rubriques Engagement Hors Bilan donnés	Montant hors bilan
Avals et cautions	1 795 058
Engagements en matière de pension	601 615
TOTAL	2 396 673

A l'occasion d'une opération globale de réorganisation du groupe en 2017, plusieurs sociétés françaises du groupe avaient consenti des garanties et des sûretés de premier rang en qualité de caution solidaire et de garant afin de garantir les obligations issues d'un contrat de crédit en date du 7 novembre 2017, tel qu'amendé le 20 décembre 2017, conclu entre inter alia Belron Finance Limited et Belron Finance US LLC en qualité d'emprunteurs, JPMorgan Chase Bank, N.A., en qualité d'agent administratif et Wilmington Trust (London) Limited en qualité d'agent des sûretés. Ce contrat prévoyait initialement la mise à disposition d'une tranche libellée en euros d'un prêt à terme assorti de sûretés pour un montant total en principal de 425 millions d'euros, d'une tranche libellée en dollars américain d'un prêt à terme assorti de sûretés pour un montant total en principal de 1.025 millions de dollars et de lignes de crédit multidevises réutilisables pour un montant total en principal de 280 millions d'euros.

Le 13 novembre 2018, aux termes d'un avenant au contrat de crédit conclu entre inter alia Belron Finance US LLC en qualité d'emprunteur, Bank of America en qualité de prêteur, JPMorgan Chase Bank, N.A., en qualité d'agent administratif et Wilmington Trust (London) Limited en qualité d'agent des sûretés, il a été prévu la mise à disposition d'une tranche additionnelle libellée en dollars américain d'un prêt à terme assorti de sûretés pour un montant total en principal de 455 millions de dollars, afin de permettre la distribution de dividendes et le remboursement d'actions de préférence de Belron Group S.A., le paiement de frais et autres dépenses relatifs à la conclusion de l'avenant et de répondre aux besoins en fonds de roulement et aux besoins généraux du groupe.

Dans le cadre de la mise à disposition de cette nouvelle tranche, ont été consenties à la même date les sûretés suivantes :

- un nantissement de compte de titres financiers de second rang consenti par Belron Holding France SAS, en vertu de décisions du 5 novembre 2018, portant sur l'intégralité des titres détenus dans Carglass SAS, au profit de Wilmington Trust (London) Limited en tant que collateral agent et aux fins de garantir ses obligations en tant que caution solidaire (pour un montant maximum en principal de 455 millions de dollars américains auxquels s'ajoutent les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, accessoires et indemnités de toute nature dues ou pouvant être dues au créancier nanti), et

- un nantissement de compte de titres financiers de second rang consenti par Carglass SAS, en vertu de décisions du 5 novembre 2018, portant sur l'intégralité des titres détenus dans Carglass Investments au profit de Wilmington Trust (London) Limited en tant que collateral agent et aux fins de garantir ses obligations en tant que caution solidaire (pour un montant maximum en principal de 455 millions de dollars américains auxquels s'ajoutent les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais, accessoires et indemnisations de toute nature dues ou pouvant être dues au créancier nanti).

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Agent de maîtrise (direct)	438	
Ouvrier (direct)	1 471	
Cadre (direct)	1	
Agent de maîtrise (indirect)	181	
Ouvrier (indirect)	3	
Cadre (indirect)	605	
Employé (indirect)	586	
Employé (direct)	35	
TOTAL	3318	

Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute	Prêts, avances	Chiffres d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
CARGLASS INVESTMENTS SAS	308 537 000	100%	308 537 000		
107 Bd de la Mission Marchand	315 106 631		308 537 000		(11 832)
92410 Courbevoie					
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

Entreprises liées et participations

POSTES DU BILAN	Entreprises liées	Lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	308 537 000	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
CRÉANCES		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Clients et comptes rattachés	693 417	
Autres créances	12 339 227	
Capital souscrit appelé non versé		
DETTES		
Emprunts obligataires et convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	241 495 596	
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	638 474	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 312 432	

POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	Entreprises liées	Lien de participation
ELEMENTS FINANCIERS		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières	7 167 793	

Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices

Taux d'imposition apparent sur les bénéfices 2018 : 33,33 %

	Montant au 31/12/2018 avant impôt	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/2018 après impôt	Montant au 31/12/2017 après impôt
Résultat courant	18 991 843		18 991 843	13 358 985
Résultat exceptionnel	1 119 022		1 119 022	(611 194)
TOTAL	20 110 865	5 690 848	25 801 713	12 747 791

Dettes futures d'impôts différés

ALLEGEMENTS D'IMPOTS DIFFERES (en Base d'impôt)	Impositions relatives aux exercices clos à fin :			
	12/2018	12/2017	12/2016	12/2015
DÉCALAGES IMPOSABLES AU TAUX DE DROIT COMMUN	-408 486	-377 514	-6 945 593	1 212 894
Reprise provision LTIP				
Provision LTIP				
Autres	(194 285)	(196 328)	(58 422)	(152 994)
Provision pour risques				
Taxe Organique sur chiffre d'affaires	46 458	36 116	21 014	(952)
Dépréciation stocks	(260 659)	174 414	(1 146 649)	(357 794)
Dépréciation Fonds propres :			(5 581 284)	1 145 957
PSE :		(391 716)	(180 252)	578 677
Participation :				
DÉCALAGES IMPOSABLES À UN TAUX RÉDUIT				
Autres : Moins- Value à Long terme à 8 % / provision sur valeurs des titres Capiron				
TOTAL	(408 486)	(377 514)	(6 945 593)	1 212 894
SOLDE NET	408 486	377 514	6 945 593	- 1 212 894

	31/12/2018	31/12/2017
CHARGES A PAYER	45 539 875	46 813 707
Téléphone	194 250	158 900
Electricité	13 500	547 666
Assurances	21 177	4 648
Loyer	7 754 274	6 765 320
Honoraires	100 371	351 182
Management Fees	117 024	-
Franchise Fees	1 864 823	2 113 858
Assurances SFAC	3 566	35 830
Charges locatives et foncières	842 444	1 717 401
Droit au bail	92 093	-
Commissions courtiers	-	-
Commissions Flottes	4 753 487	361 581
Commissions Assurances	17 983 869	21 678 828
Ristourne à payer - Arval	-	69 852
Frais de publicité	-	-
Frais financiers	42 665	42 929
Charges à payer - Télépeage	33 400	14 111
Charges à payer au groupe	30 195	58 533
Charges à payer Divers	11 678 420	12 875 899
CP Perco	14 318	17 169
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 614 676	1 730 730
Loyers et Charges Locatives	1 593 827	1 497 585
Maintenance	764	202 153
Locations Mobilières, fax	11 937	930
Divers (Honoraires, divers)	2 760	2 029
Assurance	5 388	23 844
Salaires		4 190
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	5 171 509	5 161 265
RFA Forunisseurs ACP	103 981	126 031
Groupe Etranger	150 551	-
Indemnité IJSS à recevoir	-	-
Remboursement AXA	-	-
Charges a payer Assurance Véhicules Centres	-	2 725
Divers produits à recevoir	4 916 977	5 032 509

CARGLASS S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 29.080.300 €
Siège social : 107 Boulevard de la Mission Marchand, 92411 Courbevoie cedex
425 050 556 - RCS Nanterre

EXTRAIT DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 25 JUIN 2019

[.../...]

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve le rapport de gestion et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 (bilan, compte de résultat et annexes), tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice comptable de 14.420.017,73 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur Général au titre de leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DEUXIEME DECISION

Sur proposition du Président, l'Associé unique, après avoir constaté que la réserve légale représente 10% du capital et que le compte « Autres réserves » est créditeur de 82.730.258,11 euros, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice comptable de 14.420.017,73 euros, comme suit :

- à titre de dividende, à hauteur de 6.775.000 euros, et
- au compte « Autres réserves », à hauteur de 7.645.017,73 euros (ce compte étant ainsi ramené de 82.730.258,11 euros à 90.375.275,84 euros).

Il est rappelé que l'abattement fiscal de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts ne s'applique pas au bénéficiaire personne morale.

L'Associé unique décide que le dividende sera payé, en application des dispositions de l'article 115-2 du Code Général des Impôts par attribution des 2.306.000 actions détenues par la Société dans le capital de la société Carglass Services SAS, société par actions simplifiée au capital de 13.937.400 euros, ayant son siège social situé 107 boulevard de la Mission Marchand - 92411 Courbevoie Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 824 515 019, évaluées à un montant de 6.775.000 euros, que la Société détient à la suite de la réalisation de l'apport partiel d'actif au profit de la société Carglass Services SAS, en date du 1er mai 2019 soumis au régime des articles 210 A et B du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 115-2 du Code Général des Impôts, cette distribution n'est pas considérée comme une distribution de revenus mobiliers et ne sera pas soumise à taxation.

L'Associé unique décide que ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices. Il est toutefois rappelé que des réserves ont été distribuées à hauteur de 10.000.000 € par décision de l'Associé unique en date du 26 novembre 2015 et 10.000.000 € par décision de l'Associé unique en date du 23 novembre 2017.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, que la Société a engagé des dépenses et charges non déductibles d'un point de vue fiscal visées à l'article 39-4 dudit Code pour un montant de 288.841,33 euros, ayant généré une augmentation du bénéfice fiscal de l'exercice d'un même montant, et n'a procédé à aucune réintégration fiscale de frais généraux en application de l'article 39-5 dudit Code au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

QUATRIEME DECISION

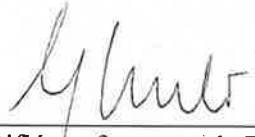
Conformément aux dispositions de l'article L.227-10, alinéa 4, du Code de Commerce et après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées, l'Associé unique approuve les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre la Société et son Président, ses dirigeants, son associé unique ou la société le contrôlant au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

[.../...]

NEUVIEME DECISION

L'Associé unique, donne tous pouvoirs au Directeur Général de la Société ou à ESPACE FORMALITES, formaliste, 47 rue de l'Oratoire BP 90043 - 14006 CAEN CEDEX 1, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

[.../...]



Certifié conforme par le Président
Monsieur Gary Lubner